

Ce prieur, Guy de Chamarcin, eut en ce temps une lutte sérieuse à soutenir avec un des principaux feudataires du couvent et du prieuré.

Albert de Fontanelles, chevalier, homme riche et puissant, avait sa maison forte à l'orient du castrum, sur le gracieux emplacement de la maison Rimbourg-Siny. (Les fondations de cette maison et différents vestiges montrent encore aujourd'hui quelle importance avait cette construction.) Le prieur réclama du chevalier le serment de fidélité en raison des terres et maisons qu'il tenait en fief du prieuré. Albert de Fontanelles refusa l'hommage pour une cause qui nous fait voir combien était sacré pour un chevalier son serment de fidélité. Il craignait qu'on l'accusât de félonie, parce qu'il avait prêté le secours de ses armes au seigneur Ulric d'Ancy (Anziaco), dans une querelle que ce dernier eut à démêler avec le prieur de Chazay. Cette lutte, qui causa aux deux partis de graves dommages, dura plus de deux ans. Enfin, le prieur fut le plus fort, ses hommes d'armes repoussèrent ceux du sire d'Ancy, et pour punir Albert de Fontanelles du secours donné à l'ennemi du prieuré, Guy de Chamarcin, fit saisir biens et manoir, que celui-ci possédait au territoire de Chazay. Le crime de félonie était puni de la confiscation totale des biens du chevalier félon, aussi Albert se défendait-il en soutenant que n'ayant pas prêté de serment de fidélité, il ne pouvait être coupable de ce crime et réclamait dès lors au prieuré cent quarante livres pour le dommage qu'on lui avait causé.

Cette querelle traînait en longueur, le chevalier étant soutenu par des amis puissants. Enfin, pour en finir, on convint de s'en remettre à l'arbitrage de dom Bernard, abbé de (Casinensis), délégué à cet effet par le Père abbé d'Ainay. Après de longs pourparlers, dom Bernard les amena